



RECONNAISSANCE DE RISQUE

COVID-19

Le nouveau coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

La Municipalité de Bégin en collaboration avec la CAIR s'engagent à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales, et à mettre en place et adopter toutes les mesures nécessaires à cet effet. Cependant la Municipalité et la CAIR ne peuvent garantir que votre enfant ne sera pas infecté par le COVID-19. De plus, sa participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter le COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

En signant le présent document,

- 1) Je reconnais la nature hautement contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que mon enfant puisse être exposé ou infecté par le COVID-19 par la participation de celui-ci aux activités de la Municipalité de Bégin et la CAIR. L'exposition ou l'infection au COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections ;
- 2) Je déclare que la participation de mon enfant aux activités est volontaire ;
- 3) Je déclare que ni moi ou mon enfant, ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 14 derniers jours ;
- 4) Si mon enfant éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je m'engage à ne pas se présenter ou participer aux activités de la Municipalité de Bégin et la CAIR durant au moins 14 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
- 5) Je déclare que ni moi ou mon enfant, ni personne habitant sous mon toit, n'a voyagé ou fait escale à l'extérieur du Canada, ni dans aucune province à l'extérieur du Québec dans les 14 derniers jours. Si je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) voyage à l'extérieur de la province de Québec après avoir signé la présente déclaration, moi ou mon enfant m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités durant au moins 14 jours après la de retour de voyage.

Le présent document demeurera en vigueur jusqu'à ce que la Municipalité de Bégin et la CAIR reçoive les directives des autorités gouvernementales provinciales et de la Santé publique du Québec, à l'effet que les engagements contenus à la présente déclaration ne sont plus nécessaires.

J'AI SIGNÉ LA PRÉSENTE DÉCLARATION LIBREMENT ET EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE.

Nom de l'enfant

Nom du parent/tuteur/responsable légal

Nom de l'enfant

Signature du parent/tuteur/responsable légal

Lieu/Date : _____